



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 24.02.2026

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 23 février 2026

Objet : Question parlementaire n° 3537 du 26 janvier 2026 de Monsieur le Député David Wagner concernant « Principe d'additionnalité des financements climatiques internationaux par rapport à l'APD ».

Madame la Ministre,

En date du 26 janvier 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mercredi 11 mars 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Coopération et de l'Action
humanitaire

(s.) Xavier Bettel

